Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20120510-2012_B167-DE
Date de télétransmission : 16/05/2012
Date de réception préfecture : 16/05/2012

communauté du PAYS D'AIX

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR APPLICATION DES FORMALITES DE TELE-TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

communauté du PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 MAI 2012
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2012_B167

OBJET : Aménagement de l'espace - Attribution d'une subvention à l'association "Devenir"

Le 10 mai 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 4 mai 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents :
JOISSAINS MASINI Maryse, président, Aix-en-Provence - BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCCI Dominique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc Bel Air – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SUSINI Jules, membre du bureau, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :
DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane – DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRUNET Danièle – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence, donne pouvoir à JOUVE Mireille – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri – SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Excusé(e)s :
ALBERT Guy, vice-président, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparade – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – PIZOT Roger, vice-président Saint-Paul-lez-Durance – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau

Monsieur Jean-Claude PERRIN donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

DGA Prospective & Aménagement
Direction Stratégie et cohérence territoriale
VJ

05_02

BUREAU DU 10 MAI 2012

Rapporteur : Jean-Claude PERRIN

Thématique : Aménagement de l'espace

Objet : Attribution d'une subvention à l'association « Devenir »
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet l'attribution d'une subvention d'un montant de 10 000€ à l'association DEVENIR pour ses actions "de communication, de formation et d'ateliers publics en direction des étudiants, institutionnels et citoyens" dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme et plus globalement dans l'aménagement de l'espace.

Exposé des motifs :

L'association DEVENIR, regroupant des architectes et des urbanistes d'Aix et du Pays d'Aix, a pour objectifs d'entretenir et de développer des relations entre les partenaires de l'art de bâtir, et à ce titre d'initier des actions susceptibles d'en favoriser la réflexion et la promotion.

Elle programme annuellement plusieurs manifestations liées à l'architecture et à l'aménagement du territoire

Pour l'année 2012, elle organise des actions ayant pour cadre la fondation Vasarely :

- le 2ème atelier urbain « Aix 2040 » portant sur le thème « première couronne recherche urbanité », dont les travaux feront l'objet d'une exposition au mois de juin, à la suite d'un appel à candidature auprès d'écoles d'architecture et

- une série de 6 conférences bimestrielles, portant sur des sujets d'actualité, soit en architecture, soit en aménagement du territoire liés au PLU, au SCOT, à la question des déplacements, etc.

La finalité de ces actions est de sensibiliser des publics les plus variés possible à ces diverses problématiques.

Afin d'assurer leur mise en œuvre, l'association DEVENIR sollicite, par lettre en date du 28 décembre 2011, une subvention de 10 000 euros à la CPA pour un budget de 73 000 euros pour l'ensemble des actions précitées, sachant qu'elle s'est aussi tournée vers la ville d'Aix-en-Provence, la Région et le Conseil Général.

Le dossier qui devait être complété a été enregistré définitivement au guichet unique le 8 mars 2012.

Visas :

VU l'exposé des motifs,
VU le Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° 2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009, donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subvention n'excédant pas 150 000 € ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 10 000€, à l'association DEVENIR, pour ces actions,

- **DIRE** que la dépense sera imputée au budget de fonctionnement sur la ligne 824-6574

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier ;

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	24 mars 2011
Lieu(x) de réalisation	Fondation Vasarely.
Contenus et objectifs de l'action	Communication, formation. Atelier public
Public(s) ciblé(s)	élèves, institutionnels, citoyens.
Nombre de participants / exposants	100
Nombre de spectateurs / visiteurs	2000
Durée de l'action	4 J ; 8 jours / Expo. 15 / Conf. 12.
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DEPENSES = RECETTES Ne pas prendre les centimes en compte

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		**Ressources propres**	
Achats		Vente	
Prestations de services	20000	Autres produits	
Matières et fournitures	2000	Cotisations	
Services extérieurs			
Locations	5000		
Entretien		**Subventions demandées :**	
Assurances	500	Etat (à détailler) ...D.R.A.C...	30000
Doc.	500	Région (s) ...P.A.C.A...	20000
Prix	3000	Département (s) ...13...	20000
		Commune (s) ...Aix en P...	10000
Autres Services extérieurs		**Communauté du Pays d'Aix**	10000
Honoraires	15000	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	25000	Fonds Européens	
Déplacements, missions	20000	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	10000
Charges de personnel		Recettes propres.	
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	43000	**TOTAL PRODUITS :**	43000

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	10000
Mise à disposition (biens & prestations) seul	10000	Prestations en nature	10000
Personnel bénévole	10000	Dons en nature	
Total des contributions volontaires	20000	**Total des contributions volontaires**	20000

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA ne doit pas représenter plus de 50 % du total des produits hors contributions volontaires (montant demandé / total des produits x 100 < 50 %)

Association DEVENIR
70, cours Gambetta
13100 Aix-en-Provence
Siret : 528 829 625 00029
contact@grandaix.org

2012_B167

OBJET : Aménagement de l'espace - Attribution d'une subvention à l'association "Devenir"

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

16 MAI 2012